



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse
18 octobre 2021

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « SOLUTIONS ET TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LES BATTERIES »

Le Gouvernement lance l'appel à projets « Solutions et technologies innovantes pour les batteries » qui s'inscrit dans le cadre du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA4) et du plan France Relance. Cet appel à projets vise à développer une offre nationale sur toute la chaîne de valeur des batteries en soutenant la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de projets pertinents. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie nationale plus globale qui sera prochainement présentée par le Gouvernement.

Le développement rapide des besoins en stockage d'énergie par batteries répond à deux enjeux principaux : l'électrification de la mobilité, et à plus long terme le soutien au réseau électrique dans un mix énergétique donnant une part plus importante aux énergies renouvelables. **Le secteur de la mobilité fait face à des mutations, tant industrielles que de services, associées à la transition vers l'électromobilité et à la révolution numérique.** La réussite de cette profonde transformation vers la production de moyens de transports décarbonés nécessite des investissements considérables. C'est notamment le cas pour les briques technologiques que sont les batteries, indispensables pour atteindre cet objectif.

C'est pourquoi la France a lancé dès 2018 un ensemble d'initiatives qui ont permis de faire émerger dans notre pays deux grands projets d'usines de batteries pour le secteur de l'automobile et plusieurs projets de développement de matériaux et composants entrant dans la fabrication des batteries. Plusieurs projets ainsi financés en 2020 et 2021 font partie de l'initiative « PIIEC batteries » autorisée par la Commission européenne.

Dans le cadre du Plan France Relance et du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA4), et dans la continuité du plan d'investissement France 2030 présenté par le président de la République le 12 octobre dernier, le Gouvernement amplifie les efforts permettant de développer une offre nationale compétitive dans le domaine des batteries en construisant une stratégie ambitieuse et intégrée qui sera prochainement présentée.

Le présent appel à projets (AAP), opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, s'inscrit dans ce cadre : **soutenir la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de projets pertinents sur tous les maillons de la chaîne de valeur des batteries.** Les priorités d'intervention portent sur les domaines suivants¹ : les batteries et systèmes pour l'automobile ainsi que d'autres marchés pertinents (aéronautique, ferroviaire spatial, bus et camions électrique, engins spéciaux, stockage stationnaire, etc.), les matériaux et équipements utiles à la fabrication de ces batteries, le reconditionnement des batteries lithium-ion et les prochaines générations de batteries.

¹ Les porteurs de projets portant plus spécifiquement sur le recyclage des batteries sont invités à candidater à l'appel à projets « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux », opéré par l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210728/pia4-rrr2021-153>

Calendrier : L'appel à projets est ouvert jusqu'au 10 janvier 2023, avec des relèves intermédiaires :

- 30 novembre 2021
- 30 mars 2022
- 13 septembre 2022.

Le cahier des charges et le dossier de candidature est accessible sur le site de Bpifrance :
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-solutions-et-technologies-innovantes-pour-les-batteries>

Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, a déclaré : « *Le stockage de l'énergie est une technologie-clé pour la transition écologique, qui doit notamment permettre d'accélérer la décarbonation du secteur de la mobilité et contribuer à la gestion de l'intermittence des énergies renouvelables. Dans le prolongement des initiatives lancées au niveau européen, cet appel à projets doit permettre de stimuler l'innovation pour poursuivre la réduction des coûts et améliorer l'expérience des utilisateurs, tout en réduisant l'impact environnemental des batteries.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Le développement rapide des besoins en stockage d'énergie par batteries va nécessiter des investissements considérables en matière de R&D et d'investissements industriels. La France a lancé, en 2018, un premier plan batteries qui a permis de lancer des projets majeurs d'usines de batteries. Ce nouvel appel à projets permettra de soutenir de nouveaux projets concrets et innovants, pour réduire par exemple les besoins en métaux stratégiques, développer de nouveaux matériaux et explorer de nouvelles chimies de batteries, au service des territoires et de l'industrie.* »

Contacts presse

Ministère de la Transition Ecologique

Cabinet de Barbara Pompili – presse@ecologie.gouv.fr – 01 40 81 19 38

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher – presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 44 38

Secrétariat général pour l'investissement – presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01.42.75.64.58

Bpifrance - Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr/presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse